

Journées de chantiers collectifs de plantation et de gestion des haies

Dans le cadre du Budget écologique citoyen porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le grand public est invité cet automne à planter des haies chez un céréalier, chez un éleveur et sur le territoire de la commune d'Artonne. Répondant à un véritable engouement des citoyens tant pour aider les agriculteurs planteurs, que pour apprendre à planter et découvrir les rôles des haies et leurs essences, trois journées éco-citoyennes sont organisées autour de la plantation de haies. **L'objectif étant de développer la plantation de plusieurs centaines de jeunes plants, en échangeant avec la Mission haies et les planteurs amateurs.**

Ces trois journées auront lieu :

- mercredi 17 novembre à 9 h sur la commune d'Artonne : rendez-vous à la croix des Rameaux ;
- samedi 20 novembre à 9 h sur l'exploitation de Josselin Jauriat : rendez-vous chemin du Cadet à Authezat ;
- mercredi 24 novembre à 9 h sur l'exploitation du Gaec du Bois joli : rendez-vous à la Chaux à Saint-Diéry.

Au programme :

- 9 h : accueil des participants avec un café. Fléchage sur place assuré ;
- 9 h 15 : présentation du déroulé de la journée et de l'objectif de cette manifestation. Présentation des rôles agricoles, environnementaux et paysagers des haies. Explication de la motivation des planteurs ;
- 9 h 30 : démonstration de plantation et explication des bons gestes techniques ;
- 9 h 45 : organisation en groupes et répartition des tâches ;
- 10 h : début de la distribution des plants et plantation ;
- 12 h 30 / 13 h : pot de remerciement et distribution d'un kit de plantation à chaque planteur citoyen.

Deux autres journées, davantage tournées sur l'entretien et la taille des haies bocagères, sont prévues sur les communes d'Aydat et d'Usson les 27 novembre et 4 décembre. Il s'agira de repérer des jeunes arbres, de donner les coups de sécateur bien placés pour les faire grandir droits, et d'élaguer les branches des arbres qui gênent le passage des engins agricoles.

L'occasion de découvrir les essences arbustives et arborées du bocage et leurs petits secrets :

- samedi 27 novembre à 9 h 30 sur la commune d'Aydat : rendez-vous devant la mairie ;
- samedi 4 décembre à 9 h 30 sur la commune d'Usson : rendez-vous devant à la mairie.

Zoom sur les plantations

- **Plantation sur la commune d'Artonne.**

Mercredi 17 novembre de 9 h à 12 h 30.

Objectifs de la plantation



Érosion de sol suite à une forte pluie, secteur de la Limagne des Buttes.

Les coteaux de Limagne sont régulièrement soumis à des problématiques d'érosion de sols lors d'évènements de pluie intense. Les haies, lorsqu'elles sont implantées perpendiculairement au sens de la pente, permettent de ralentir le ruissellement, de faciliter l'infiltration de l'eau grâce aux racines et de piéger les particules érodées. La haie plantée ne jouera pas complètement ce rôle car elle est implantée dans le sens de la pente. Mais elle s'insère dans une réflexion globale de la commune d'Artonne pour planter des haies et

préserver les zones urbanisées en aval sujettes à des érosions. Cette problématique sera expliquée sur site.

De plus, ce sommet n'est pas cultivé : c'est un espace de pâturage sur pelouses calcaires thermophiles, où l'abri et l'ombre pour les animaux font défaut. Les haies abriteront ainsi les troupeaux. Enfin, en périphérie de Clermont-Ferrand, toute plantation facilite la circulation de la faune sauvage entre les forêts de la Chaîne des Puys et le Forez. Il s'agit donc de renforcer un grand corridor écologique.

Essences prévues et quantités

Arbustes buissonnants	
Camérisier à balai	28
Cornouiller sanguin	28
Genêts à balai	28
Troène vulgaire	28
Viorne lantane	28
Arbres intermédiaires	
Aubépine	32
Érable champêtre	32
Néflier	31
Poirier commun	31
Arbres de haut jet	
Amandier	7
Orme Lutèce	7

- **Plantation sur le domaine du Gaec Jauriat, agriculteur céréalier, à Authezat. Samedi 20 novembre de 9 h à 12 h 30.**

Objectifs de la plantation



Haie plantée il y a 35 ans en Limagne qui agit comme un brise-vent protecteur des cultures.

En zone céréalière, les arbres et haies sont peu nombreux. Dans un contexte de changement climatique, les haies ont un rôle agroécologique à jouer : limiter l'intensité du vent qui dessèche les cultures, optimiser l'irrigation, favoriser les auxiliaires des cultures, apporter de l'humus stable dans les sols et, à terme, produire du bois.

Sur la ferme du Gaec Jauriat, la question des haies est nouvelle et leur plantation est une pratique récente qui se raisonne

comme des atténuateurs du changement climatique. Un plan d'aménagement bocage prévoit la plantation de 2,5 km de haie en zone céréalière.

La première tranche de plantation a lieu cet automne, avec l'installation de 300 m de haie autour d'un nouveau méthaniseur, puisque le Gaec Jauriat investit également dans la production d'énergie à la ferme.

Après la plantation, un tour de plaine céréalière permettra de comprendre pourquoi les haies en zones de grandes cultures seront des tampons face au changement climatique et quels rôles précieux elles jouent pour la faune auxiliaire.

• **Plantation sur le domaine du Gaec du Bois joli, exploitation laitière, à Saint-Diéry.**

Mercredi 24 novembre de 9 h à 12 h 30.

Objectifs de la plantation

Au Gaec du Bois joli, producteur renommé de saint-nectaire, la question du bien-être animal est préoccupation majeure. Faire pâturer les vaches et génisses dans des prairies ombragées et abritées du vent par des haies est une évidence sur ce territoire de montagne à près de 1000 m d'altitude et sur lequel les canicules sont nouvelles mais de plus en plus fréquentes. Les animaux non abrités subissent un stress, ce qui impacte leur bien-être et leur production. Les plantations complètent le bocage en place pour apporter toute la journée de l'ombre et protéger des vents dominants.



Troupeau abrité par une haie.

De plus, les haies serviront de lutte contre le rat taupier, fléau des zones herbagères, en permettant à l'hermine, un de ses principaux prédateurs, de mieux circuler dans l'espace et de réguler le rongeur. Elles feront aussi office de pare-congère et stabiliseront le manteau neigeux sur les prairies, favorisant une fonte lente de la neige et un meilleur réapprovisionnement des nappes phréatiques.

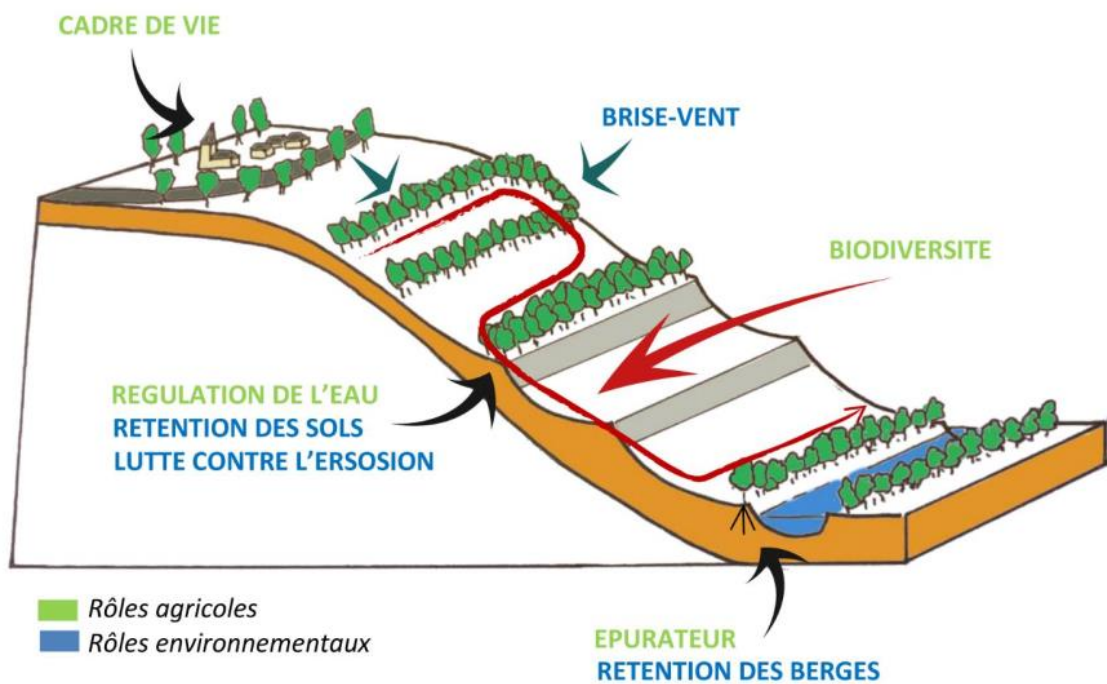
Enfin, à terme, les haies produiront du bois qui pourra être déchiqueté et remplacé la paille en litière lors des épisodes de sécheresse.

Bocage, agroforesterie et haies dans le Puy-de-Dôme

Le bocage fait partie intégrante des paysages du Puy-de-Dôme. Il est composé de haies, d'arbres isolés, d'alignements d'arbres, de haies de bords de cours d'eau, de bosquets, de prés vergers et d'agroforesteries intraparcellaires.

Depuis 1983, des dynamiques de plantations de haies champêtres existent dans notre département, avec un soutien fort du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour les agriculteurs et communes.

Aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique, il est urgent de replanter des arbres et haies qui limitent l'intensité des vents (moins 60 %), des canicules (température abaissée de 5 à 10 °C sous un arbre), des ravageurs des cultures (notamment le rat taupier), de l'érosion des sols et qui contribuent au bien-être des troupeaux, à la dépollution de l'air, de l'eau et à la faune sauvage en général (on parle de corridor écologique).



Les rôles des haies dans nos territoires ruraux.

Le soutien du Département à la plantation de ces haies se traduit à travers le travail de deux structures qui conseillent et accompagnent ces plantations : la Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération départementale des chasseurs, ainsi que par un soutien direct des planteurs pour l'achat des plants, paillages et clôtures.

Ainsi, 5 à 10 km de haies sont plantées chaque année sur notre département, soit 5 000 à 10 000 arbres et arbustes.

Coordonnées

Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes
Union des Forêts et des Haies Auvergne-Rhône-Alpes
Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts
Marmilhat - 63370 Lempdes
Tél. 04 73 96 51 88
E-mail : haies.foret.ara@outlook.fr

Contact presse : Vanessa Chartreux – 07 61 64 39 76 – vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr



ACCOMPAGNER • PROTÉGER • INNOVER